

ARRONDISSEMENT  
DE LENS

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CANTON  
DE HARNES

COMMUNE  
DE ROUVROY

L'an deux mil vingt-six, le 29 avril à 18h00, le Conseil D'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER Valérie, suite à la convocation en date du 17 avril 2026.

SEANCE DU  
29/04/2026

ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, ORMAN Isabelle, COTELLE Mehdi, COQUELLE Murielle, DUBOIS Géraldine, DE FREITAS Léandre, HAINE-LEROY Nicole, DELCROIX Didier, BEKKOUCHE Fatna, BASTIEN Monique, WASZYCK Pascale, SEVIN Christian

ETAIT EXCUSEE :

GORAJSKI Nathalie pouvoir à COTELLE Mehdi

**Objet :**  
**Affectation des**  
**Résultats 2025**

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Quorum : 7

Après son exposé, Madame la Présidente rappelle la synthèse du Compte Financier Unique 2025 du budget du CCAS, les résultats à affecter sont les suivants :

- Résultat d'investissement : excédent de 13 220 €.
- Résultat de fonctionnement : excédent de 39 416.63€.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		78 404.46 €	1668.90 €			76 735.56 €
Part affectée à investissement						
opérations de l'exercice	784 432.11 €	745 444.28 €	3 816.27 €	18 705.42 €	788 248.38 €	764 149.70 €
Totaux	<b>784 432.11 €</b>	<b>823 848.74 €</b>	<b>5 485.17 €</b>	<b>18 705.42 €</b>	<b>788 248.38 €</b>	<b>840 885,26 €</b>

Résultat de clôture en euros (2)		<b>39 416.63 €</b>		<b>13 220.25 €</b>		<b>52 636.88 €</b>
----------------------------------	--	--------------------	--	--------------------	--	--------------------

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

0.00 €

**52 636.88€**

Accusé de réception en préfecture  
062-266207240-20260429-D20260429\_04-DE  
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Compte tenu des restes à réaliser, Madame la Présidente propose que l'affectation des résultats s'effectue de la manière suivante sur le budget 2026 :

- Au chapitre 002 (en recettes de fonctionnement) pour 39 416.63€
- Au chapitre 001 (en recettes d'investissement) pour 13 220.25€

Le conseil d'administration,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** l'affectation des résultats au titre de l'année 2025 telle qu'indiquée ci-dessus.

*Présents : 12*

*Procuration : 1*

*Exprimés : 13*

*Pour : 13*

*Abstentions : 0*

*Contre : 0*

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 29/04/2026

Madame La Présidente du CCAS,

